

Le contenu publié sur cette page a été transféré en version PDF depuis le site Web de la Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) à titre de référence. Les liens fournis vers le contenu connexe ont également été transférés et se trouvent à la fin du présent document.

L'entité 2nd Mortgages n'est pas autorisée à exercer des activités de courtage d'hypothèques en Ontario

Le 24 novembre 2014

La Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) avise les consommateurs que l'entité 2nd Mortgages n'est pas autorisée à exercer des activités de courtage d'hypothèques en Ontario.

Cette entité a fait [poser des affiches](#) dans la région de Brampton. Les affiches invitent les consommateurs à téléphoner au numéro 647 719-1129.

Les consommateurs doivent faire preuve de prudence si une personne utilisant ce numéro communique avec eux.

Si un consommateur négocie une hypothèque auprès d'une maison de courtage d'hypothèques, d'un courtier ou d'un agent en hypothèques qui ne détient pas de permis pour exercer des activités de courtage d'hypothèques dans la province, il n'est pas protégé en vertu de la [Loi de 2006 sur les maisons de courtage d'hypothèques, les prêteurs hypothécaires et les administrateurs d'hypothèques](#) , qui oblige les maisons de courtage d'hypothèques, les administrateurs d'hypothèques, les courtiers en hypothèques et les agents en hypothèques à respecter des normes précises.

Le site Web de la CSFO contient une [liste complète des maisons de courtage d'hypothèques, des administrateurs d'hypothèques, des courtiers en hypothèques et des agents en hypothèques](#) autorisés à exercer des activités en Ontario, ainsi que des conseils sur [la façon de négocier une hypothèque](#).

Une maison de courtage d'hypothèques, un administrateur d'hypothèques, un courtier en hypothèques ou un agent en hypothèques titulaire d'un permis peut donner des renseignements et des conseils sur les risques inhérents à l'emprunt, au prêt et à l'investissement pour différents produits hypothécaires.

Personne-Ressource

Demandes de la part des médias

Aisha Silim

Téléphone : 416 226-7795

Courriel : aisha.silim@fscs.gov.on.ca

Questions du public

1 800 668-0128

ContactCentre@fscs.gov.on.ca

Renseignements supplémentaires

[Que faire si vous croyez être victime d'une arnaque ou d'une fraude](#)

